**Mission 4 : Seuil de rentabilité et solutions d’hébergement**

**Partie 1 - Analyse de la rentabilité**

***Document à utiliser : 11***

Pour déterminer la rentabilité du projet *WebCaisse* dès sa première année de lancement, le responsable de Nasdy souhaiterait calculer le seuil de rentabilité de celui-ci. Le seuil de rentabilité est un montant déterminé à partir du chiffre d’affaires, des charges fixes et des charges variables supportées par l’entreprise.

L’entreprise Nasdy prévoit, pour la première année, un chiffre d’affaires de 300 000 € et a calculé le coût du projet pour la première année.

**Question 4.1 :**

a) Identifier les charges fixes et les charges variables dans le coût du projet présenté dans le dossier documentaire.

|  |  |
| --- | --- |
| Charges fixes | Charges variables |
| * Coût salariale de l’équipe : 172 000€ * Charges fixes d’exploitation : 44 000€ | * Equipement informatiques : 24 000€ * Charges variables d’exploitation : 5 000€ * Autres charges variables : 55 000€ |

b) Calculer le montant total de charges fixes et le montant total de charges variables.

Charge fixes : 172 000+ 44 000 = 216 000€

Charges variables : 24 000+5000+55 000 = 84 000€

D’après les estimations effectuées, le montant du seuil de rentabilité du projet *WebCaisse* s’élèverait à 280 000 €. Ce montant correspond au chiffre d’affaires à atteindre afin de couvrir toutes les charges liées au projet.

Il est pertinent pour l’entreprise, de savoir à quelle date de l’année, appelée « point mort », ce montant est atteint par rapport au chiffre d’affaires annuel prévu.

**Question 4.2**

Déterminer le point mort du projet en nombre de jours, sachant qu’une année comptable est équivalente à 360 jours. Commenter le résultat obtenu.

**Point mort** = Seuil de rentabilité / (chiffre d’affaires / nombre de jours d’une année)

Soit : 280 000 / (300 000/360) = 833.3

Le point mort du projet sera atteint de 833e jour ce qui équivaut à 27 mois est 13 jours, le seuil de rentabilité sera donc atteint le 28e mois ce qui équivaut au mois de mars de la troisième année d’amortissement.

**Partie 2 - Choix de l’hébergeur**

***Document à utiliser : 12***

Pour obtenir la certification NF 525, l’application *WebCaisse* de la société Nasdy devra satisfaire aux conditions d’inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d’archivage de données telles que mentionnées dans la loi de finances pour 2016.

Le chef de projet vous a adressé un courriel contenant ses attentes en termes de protection des données et les spécifications de trois hébergeurs. Il vous confie l’étude des solutions d’hébergement.

**Question 4.3**

Rédiger une courte note à destination du chef de projet en justifiant le choix d’un hébergeur parmi les trois propositions.

# Document 11 : coût du projet

Les coûts du projet sont liés à la mise en place de l’équipe dédiée, au matériel, et aux charges d’exploitation. Les charges d'exploitation fournies ci-dessous sont celles prévues sur la première année. Elles sont fonction de l'activité prévue.

1/ Coût salarial de l’équipe (charges patronales comprises) :

|  |  |
| --- | --- |
| Le chef de projet | 72 000 € |
| 2 développeurs | 74 000 € |
| Un commercial | 26 000 € |
| *Montant total* | ***172 000 €*** |

2/ Coût des équipements informatiques :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Matériels** | **Prix unitaire** | **Prix total** |
| 3 iMac 27’’ | 3 000 € | 9 000 € |
| 3 smartphones/tablettes | 1 000 € | 3 000 € |
| 3 MacBook Pro 15’’ 2,7Ghz 512 Go | 3 500€ | 10 500 € |
| 3 écrans 27’’ | 500 € | 1 500 € |
| *Montant total* |  | ***24 000 €*** |

**Ces équipements seront amortis sur 3 ans.**

3/ Charges d’exploitation (loyers, électricité, connexion internet, …) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Charges** | **Prix** |
| Charges fixes d’exploitation | 44 000 € |
| Charges variables d’exploitation | 5 000 € |
| Autres charges variables | 55 000 € |

**Remarques sur le salaire du commercial**

Son salaire fixe figure dans la rubrique "Charges salariales".

La partie variable de son salaire est comprise dans la rubrique "autres charges variables".

**Formule de calcul du point mort en nombre de jours**

Seuil de rentabilité / (chiffre d’affaires / nombre de jours d’une année)